



MAIRIE D'AMÉCOURT

Le 9 Décembre 2018

Bonjour à toutes et à tous,

J'ai assisté le vendredi 7 décembre 2018 à une réunion sur l'arrivée prochaine de la fibre.

En Janvier 2019, la fibre sera positionnée à chaque porte de maison.

Il faudra attendre un délai de 3 mois, nécessaire aux différents fournisseurs d'accès à internet (FAI) pour qu'ils puissent déposer leur demande d'exploitation du réseau fibre (marchés publics).

Dès le mois de Juin, chaque habitant pourra appeler son FAI pour se connecter à la fibre. L'installation d'un boîtier sera alors nécessaire et il faudra s'acquitter de la somme de 110 €. Certains fournisseurs proposent déjà la prise en charge de cette dépense en échange d'un renouvellement ou d'un nouveau contrat chez eux.

Trois réunions sur le sujet sont prévues courant février, mars. Elles auront lieu dans trois communes différentes avec la présence de stands de certains FAI. Des flyers seront distribués indiquant la date, l'heure et le lieu de la réunion.

Il est vivement conseillé d'éviter de renouveler d'ici-là les forfaits internet afin de ne pas être engagé et pouvoir ainsi négocier le tarif, le boîtier et/ou les frais de résiliation.

Rappelons qu'il s'agit là de délais contractuels. Ce qui veut dire que nous ne sommes pas maître d'éventuels retards ou d'avancés.

Le Maire,
M. Arnaud DESCHARLES



4, rue de la Mairie
27140 AMÉCOURT

Téléphone : 02-32-55-59-80
Fax : 02-32-55-59-80
E-mail : mairie-d-amecourt@wanadoo.fr
Web : amecourt.info